



APPEL A PROJET

En vue de la commande d'une sculpture contemporaine

Célébrer Balzac en 2019.

Le contexte d'une célébration

Honoré de Balzac est né à Tours le 20 mai 1799. Pour fêter les 220 ans de sa naissance, en 2019, la Ville de Tours souhaite organiser un certain nombre de festivités. Célébrer Balzac, écrivain universel et emblématique, dans la ville de sa naissance, doit inciter les Tourangeaux à le découvrir ou le redécouvrir, pour se l'approprier. La commande d'une œuvre, célébrant l'homme et son œuvre, a pour objectif d'inscrire durablement l'écrivain comme l'une des icônes de la ville et d'identifier Tours comme la ville de Balzac.

Force, volonté, énergie, vitalité, invention, modernité caractérisent l'homme. Balzac exprime le présent en mouvement. Il est le témoin de la vie moderne.

Histoire d'une commande d'œuvre

Chacun connaît le *Monument à Balzac* créé par Auguste Rodin. Cette sculpture a connu une genèse longue et compliquée, depuis sa commande en 1891, jusqu'à sa présentation au Salon en 1898. Au fil de son processus créatif, Rodin s'est écarté des critères qui à son époque, régissaient toute commande d'un monument public et d'un hommage au grand homme. Si la Société des gens de Lettres, commanditaire, refusa la sculpture, cette œuvre trouvera aussi de farouches partisans : pour eux, Rodin avait créé une œuvre majeure en cherchant à représenter la puissance d'invention d'un écrivain visionnaire plutôt que l'image précise de l'homme.

Les monuments à Balzac sont un sujet en soi. Plusieurs projets ont en effet vu le jour dès la mort de Balzac, mais le premier à avoir été réalisé fut celui de Paul Fournier pour la Ville de Tours, inauguré en 1889. Le monument fut fondu en 1942 pendant la guerre. Il n'est pas possible d'en faire un nouvel exemplaire car le modèle en plâtre n'est pas conservé.

A Paris, le projet de la Société des gens de Lettres aboutit enfin avec le monument conçu par Alexandre Falguière, après le refus de celui de Rodin. Inauguré en 1902, ce monument se trouve avenue Friedland, à Paris.

Entre temps, Tours avait fait honneur à Balzac une deuxième fois en apposant sur sa maison natale, rue Nationale, un relief créé par François Sicard. La destruction de la maison dans l'incendie de 1940 entraîna la dépose de cette œuvre, aujourd'hui exposée au musée Balzac de Saché.

La Ville de Tours n'ayant dès lors plus de monument à Balzac, plusieurs projets ont émergé au fil des décennies pour en créer un nouveau - le plus intéressant fut certainement celui que Marcel Gaumont, grand sculpteur tourangeau, proposa en 1949, en vain, faute d'une souscription à la hauteur et d'une entente quant au lieu d'installation de l'œuvre.

La Commande

Aujourd'hui, de nouveau, la Ville de Tours souhaite rendre hommage à Balzac par une œuvre pérenne, ce qui n'est pas sans soulever de nombreuses questions auxquelles l'histoire peut aider à répondre.

Balzac n'a sans doute pas la place qui lui revient dans l'esprit et le cœur des Tourangelles et des Tourangeaux. La statue de Paul Louis Fournier a été fondue pendant la Seconde Guerre mondiale dans une relative indifférence.

Le propos est d'évoquer l'homme et l'influence de son œuvre. Il peut s'appuyer sur cette volonté de l'écrivain de rendre compte de la société de son époque. En cela *La Comédie humaine* est un ensemble emblématique.

Le cahier des charges

L'œuvre devra valoriser Balzac, son œuvre, en particulier *La Comédie humaine*, son esprit. De manière générale, Tours et la Touraine constituent une terre d'écrivains. Le territoire est très marqué par la Loire, les jardins, les châteaux, la langue française, l'art de vivre à la française..., que Balzac a immortalisés dans ses écrits.

L'œuvre devra être un marqueur urbain, qui parle à la population au quotidien et doit aussi faire référence au niveau national et international, par son originalité, sa forme, son ambition.

Elle devra associer contemporanéité et intemporalité, esthétisme et surprise permanente pour le passant au quotidien.

Elle devra personnaliser le site d'implantation par une intervention permettant de renforcer le caractère d'appropriation des passants, de créer de la fierté individuelle et collective, d'offrir un espace remarquable, accueillant et valorisant aux visiteurs occasionnels. Elle sera un marqueur de cet espace.

La forme plastique de l'œuvre est libre. Il conviendra toutefois d'éviter de produire une œuvre d'une trop grande complexité technologique, permettant de faciliter sa maintenance, et d'avoir recours à des matériaux nécessitant peu d'entretien.

Le lieu retenu pour installer cette œuvre est l'actuel jardin de la Préfecture. Situé en face de la gare SNCF conçue par Victor Laloux et le long du centre des congrès dessiné par Jean Nouvel, le jardin de la Préfecture est au cœur du centre-ville. Ce lieu a vocation à devenir à terme un jardin littéraire, dédié à Balzac, avec une boîte à livres, des bancs avec des citations, des massifs de fleurs évoquées par Balzac dans son œuvre.

Missions de consultation

Le candidat à la création de cette œuvre contemporaine à Tours devra fournir :

- Un texte présentant la démarche générale de l'artiste (1 page Recto maximum)
- Un dossier présentant ses expériences passées (6 pages Recto maximum).
- Descriptif de quelques œuvres déjà réalisées dans un contexte similaire à la commande de Tours (4 pages Recto maximum).

- Production d'une note d'intention à propos du contexte d'intervention à Tours et de la compréhension des objectifs de la commande (1 à 2 pages recto).

Remise des offres

Les offres devront parvenir à la Ville de Tours au plus tard le 29 juin 2018 avant 16h00, terme de rigueur. Elles doivent comporter l'ensemble des documents exigés par la Ville. Elles seront remises au Directeur des Affaires Culturelles, Bruno Lonchamp, à l'adresse suivante : oeuvre.balzac@ville-tours.fr

Les offres pourront également être remises en main propre ou envoyées par courrier, de façon à parvenir au plus tard le 29 juin 2018 avant 16 h 00, à l'adresse suivante :

Direction des Affaires culturelles
1 à 3 rue des Minimes
37 926 Tours Cedex 9

Contact

Pour toute question technique liée au présent appel à projet, merci de contacter le directeur des affaires culturelles, Bruno Lonchamp, uniquement par mail, à l'adresse suivante : b.lonchamp@ville-tours.fr, au plus tard avant le 25 juin 2018.

Missions consécutives à la sélection des artistes

Suite à la présente consultation, un maximum de 4 artistes seront présélectionnés. Ils devront fournir un dossier comprenant :

- Une note méthodologique
- Une esquisse
- Une ou plusieurs maquettes
- Le montant des honoraires
- Le montant de réalisation de l'œuvre

Les artistes non retenus à ce stade seront indemnisés à concurrence de 3 000 € TTC.

L'enveloppe budgétaire consacrée à l'œuvre d'art, tout compris, est fixée à 131 000 € TTC.

La Ville proposera aux artistes de réaliser une exposition publique des projets à Tours.

Choix de l'artiste :

Le Comité de sélection des artistes et du projet artistique s'appuiera notamment sur

- L'adéquation du projet par la compréhension de la commande et de ses objectifs
- La méthodologie pour mener à bien le projet
- La capacité à s'adresser à un large public
- Le niveau d'honoraires de l'artiste et coût de l'œuvre
- La capacité à répondre au planning de réalisation de la commande jusqu'à l'inauguration.

Ressources mises à disposition par la Ville

- L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage auprès de la Ville de Tours,
- Direction des Affaires Culturelles : Bruno Lonchamp

- Direction des Services Techniques : David Lebourg,
- Direction des Parcs et Jardins, Christine Chasseguet,
- Direction de la communication : Virginie Rivain
- Ou leurs représentants

Comité de sélection pour la validation des projets. Il est composé à titre indicatif et sous réserve de :

- Christophe Bouchet – Maire
- Jérôme Tebaldi – Adjoint aux Relations internationales et au rayonnement
- Christine Beuzelin – Adjointe à la Culture et à la communication
- Marie Haude Caraës – Directrice de l’Ecole supérieure d’art et de design TALM-Tours
- François Blanchetière – Conservateur du Musée des beaux-arts
- Alain Julien Laferrière– Directeur du CCC OD
- Isabelle Lamy – Responsable du musée Balzac - château de Saché
- Yves Gagneux – Directeur de la Maison Balzac à Paris
- Nathalie Preiss – Présidente du Groupe d’Etudes Balzaciennes à Paris

Planning prévisionnel et indicatif de l’opération

- Publication appel à projet début juin 2018
- Dépôt des offres le 29 juin 2018
- Présélection d’un maximum de 4 artistes à compter de la semaine 28
- Dépôt des projets par les artistes présélectionnés semaine 39
- Choix de l’artiste lauréat novembre 2018
- Livraison et inauguration de l’œuvre novembre 2019.